

Procès-verbal de la séance du
Conseil municipal
du lundi 14 avril 2025
(no 38)

Sont présent-es :

Membres de l'Exécutif

Monsieur	Serge BROQUARD	<i>Maire</i>
Monsieur	Bernard MITTEY	<i>Adjoint</i>
Madame	Emmanuelle SPINEDI	<i>Adjointe</i>

Bureau du Conseil

Monsieur	Edgar CARDOSO INACIO	<i>Président</i>
Monsieur	Christophe BONGARD	<i>Vice-président</i>
Madame	Caroline RADICE	<i>Secrétaire</i>

Membres du Conseil municipal

Monsieur	Jean-François BEAUSOLEIL
Madame	Marie-France DEMONT
Monsieur	Jean-Paul GAILLARD
Monsieur	Thomas LÄSER
Monsieur	Jean-Pierre RENGGLI
Monsieur	Paulo RODRIGUES DA GUERRA
Monsieur	Jacques-André ROMAND
Monsieur	Emmanuel ROSSI
Monsieur	Joseph-Marie THORENS

Excusé : --

Public : 2

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 17 mars 2025
2. Présentation des comptes 2024
3. Dans le cadre du développement villageois, présentation d'un projet de constitution de cédules hypothécaires
4. Communication du Bureau du Conseil municipal
5. Communication du Maire
6. Rapport des commissions
7. Propositions individuelles et questions

M. le Président souhaite la bienvenue à tous et ouvre la séance à 20 h. Il annonce que M. Läser arrivera avec un léger retard.

1. Approbation du procès-verbal du 17 mars 2025

M. le Maire souhaite apporter une correction au point 4 de l'ordre du jour.

(arrivée de M. Läser)

M. le Président constate qu'il n'y a pas d'autre modification à apporter et les personnes présentes à cette séance approuvent à l'unanimité le procès-verbal avec la rectification demandée.

Remerciements sont faits à son auteure.

2. Présentation des comptes 2024

M. le Président passe la parole à **M. le Maire** qui laisse **Mme Radice** décrire les documents dont il sera question dans sa présentation.

Puis, **M. le Maire** remercie Mme Radice pour la préparation des comptes et des annexes, aidée par le comptable de la société fiduciaire. Il remercie également la commission des finances pour son travail d'examen lors de la séance du 7 avril.

Avant de passer en revue les dépassements des lignes de budget, il tient à souligner que le résultat très positif des comptes 2024 est essentiellement dû au reliquat d'impôts 2022 et aux charges non engagées. Il insiste sur le fait qu'il ne faut pas présumer de recettes aussi importantes pour les années futures et engage au maintien d'une certaine prudence dans la fiscalité.

Ensuite, **M. le Maire** donne des explications pour les comptes ayant des dépassements par rapport au budget et qui sont résumés dans l'annexe 17.

01 Conseil municipal et Exécutif

30	Charges de personnel	36'322.73	Indemnités fin fonction pour Ex (RAC B 6 05.01) nouveauté
----	----------------------	-----------	---

15 Service du feu

36	Charges de transfert	2'836.70	Augmentation du nombre d'heures de formation sapeurs
----	----------------------	----------	--

21 Scolarité obligatoire

33	Amortissements du patrimoine administratif	18.00	Rectification de l'amortissement
----	--	-------	----------------------------------

32 Culture, autres

36	Charges de transfert	1'359.75	Subventions culturelles genevoises-fortes sollicitations
----	----------------------	----------	--

34 Sports et loisirs

36	Charges de transfert	1'118.60	Subventions colonie et camps de vacances-fortes sollicitations
----	----------------------	----------	--

57 Aide sociale et domaine de l'asile

31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	265.20	Prestations assistance sociale difficile à prévoir
----	---	--------	--

61 Circulation routière

36	Charges de transfert	3.50	
----	----------------------	------	--

72 Traitement des eaux usées

31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	29'948.96	Deux crédits budgétaires suppl votés (DEL 47/2024 et DEL 42/2024) 64'000 et 30'000
----	---	-----------	---

77 Protection de l'environnement, autres

36	Charges de transfert	2'210.00	Subventions protection environnement-fortes sollicitations
----	----------------------	----------	--

79 Aménagement du territoire

31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	52'326.60	Crédit budgétaire suppl. voté (DEL 49/2024) 45'000 + remise en état Nant de Cara
----	---	-----------	---

91 Impôts

31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	
	106'440.44	Ajustement des provisions sur le reliquat et estimations fiscales

91 Impôts

36	Charges de transfert	30'429.10	Frais de perception en rapport avec la fiscalité 2024
----	----------------------	-----------	---

96 Administration de la fortune et de la dette

31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	
	148.75	Frais bancaires difficile à prévoir

Le total de ces dépassements, moins les crédits budgétaires votés pendant l'année, soit **Fr. 188'479.37** devra être validé dans la délibération approuvant les comptes 2024.

Résultat des comptes de fonctionnement 2024

Total des charges :	4'420'103.52
Total des recettes :	5'778'380.48
Excédent :	1'358'276.96

Les annexes 13, 13.1 et 13.3 récapitulent les investissements du Patrimoine Administratif et du Patrimoine Financier.

M. Romand, président de la commission des finances, déclare que la commission a émis un préavis positif pour l'approbation de ces comptes tels que présentés avec leurs annexes.

Il est rappelé aux membres du Conseil municipal qu'ils peuvent poser leurs éventuelles questions tant à l'Exécutif qu'à Mme Radice avant la prochaine séance d'approbation des comptes.

M. le Président clôt ce point après avoir remercié la commission des finances, l'Exécutif et Mme Radice pour leur travail.

3. Dans le cadre du développement villageois, présentation d'un projet de constitution de cédules hypothécaires

M. le Président passe la parole à **M. Beausoleil**, président de la commission aménagement du territoire et projet de développement villageois.

La commission s'est réunie le 8 avril dernier. Tous les membres étaient présents, ainsi que ceux de l'Exécutif. Mme Radice, secrétaire communale, et Mme Matthey-Doret, juriste, étaient également invitées. Cette dernière a été mandatée par la commune de Presinge pour l'accompagner dans toutes les transactions foncières liées au développement villageois. Lors de cette séance, elle a présenté un projet de constitution de cédules hypothécaires sollicitées par les coopératives.

En résumé, il est demandé à la commune de Presinge de constituer en son nom des cédules hypothécaires qui seraient ensuite cédées immédiatement aux coopératives. Le but de l'opération pour celles-ci est d'économiser plus d'1,3 million de francs sur les droits d'émoluments et les frais liés à la constitution et à l'inscription au registre foncier, car les communes en sont exonérées et, ainsi, de réduire les coûts de construction et de baisser le prix des loyers. Selon Mme Matthey-Doret, ce genre de démarches a déjà été pratiqué dans le canton pour des écoquartiers.

M. Beausoleil rapporte que les membres de la commission ont été surpris par cette proposition et ont posé, notamment, la question de savoir quels seraient les avantages en retour pour la commune et la population presingeoise, si elle acceptait. En l'absence de ces réponses, la commission ne s'est pas prononcée et a chargé l'Exécutif d'obtenir des informations complémentaires et chiffrées auprès des coopératives.

M. le Maire transmet les réponses reçues du porte-parole des coopératives, M. Brunet.

- l'autorisation de construire est en phase finale et, sauf demande spécifique du canton, il n'est pas prévu d'ajouter ou d'améliorer le projet tel qu'il est déposé. Les économies demandées serviraient à garantir le haut niveau de qualité des constructions et de baisser les loyers.

- pour la commune, les systèmes de filtrage et de traitement des eaux extrêmement pointus qui sont prévus, ainsi que la qualité des matériaux pour les voies et les placettes du quartier seront une plus-value.

M. le Maire ajoute que la commission cantonale d'architecture vient d'attribuer la note de 83 sur 90 au projet, soulignant sa très haute qualité. Il précise que celui-ci a été déposé sans tenir compte de l'éventuelle économie

de taxes dont il est question, qui servirait surtout à baisser les loyers des appartements (actuellement dé plafonnés de Fr. 300.-/m²) et à supporter la hausse de 15% des coûts de construction depuis 2021.

MM. Bongard, Rossi, Rodrigues da Guerra et Romand, conseillers municipaux, réagissent et expriment globalement leurs doutes, voire leur refus, sur la manœuvre proposée. Il est surtout relevé qu'il s'agit de soustraire une recette fiscale, ce qui serait une inégalité de traitement par rapport à un projet émanant de constructeurs privés ; que les coopératives ont déjà bénéficié de plusieurs aides de la part de la commune ; que les futurs habitants auront de nouvelles exigences en matière d'infrastructures et de mobilité, à charge à nouveau de la commune ; qu'en cas de refus de la commune, le projet sera quand même de grande qualité, seulement plus cher. Il est aussi regretté que ce sujet, vaguement évoqué en 2023, vienne si tardivement, car les discussions sur certains aspects du projet auraient pu être différemment envisagés (les places de parking public, par exemple).

Tous conviennent cependant qu'il revient aux membres de la présente législature de se prononcer et que la délibération concernant ces cédules hypothécaires doit être présentée à la prochaine séance du Conseil municipal, le 12 mai prochain.

Ainsi, **M. le Président** clôt ce point de l'ordre du jour.

4. Communication du Bureau du Conseil municipal

Aucune communication.

5. Communication du Maire

a. Nouvelle législature

Des formations seront proposées aux nouveaux membres du Conseil municipal ou du Conseil administratif en août et en octobre.

b. Rapport administratif 2024

Le délai pour le retour des rapports des commissions est le 15 avril. Plusieurs rapports sont encore manquants.

c. Marathon de Genève

Il manque encore 5 bénévoles pour le stand de ravitaillement de Presinge.

6. Rapport des commissions

Sociale – M. Rossi

La commission se réunira en mai pour l'attribution des subventions sociales en Suisse et à l'étranger. La somme de Fr. 1'000.- a déjà été versée à la Chaîne du Bonheur pour l'aide d'urgence à la suite du séisme en Birmanie.

Ecole & Sport – M. Renggli

Lors de la séance de commission du 19 mars dernier, les détails logistiques pour l'organisation de la fête des Promotions ont été revus avec l'association des parents d'élèves et la commune de Gy. La réponse des TSHM (travailleurs sociaux hors murs) pour leur aide avec des jeunes de la région est encore attendue.

Culture & Manifestations – M. Rossi

Les prochaines manifestations culturelles sont énumérées (balade transfrontalière, concert, festival de théâtre, ciné Presinge). Il manque toujours un orateur pour le discours officiel du 1^{er} Août.

Routes – M. Cardoso Inacio

La commission doit se réunir pour faire le point après le deuxième essai de la machine pour les cantonniers et pour proposer une délibération.

Il n'y a pas de rapports des autres commissions.

8. Propositions individuelles et questions

M. Romand retire la proposition individuelle qu'il a faite lors de la séance du 17 mars. Pourtant, il tient à rappeler que Presinge est fait de son centre villageois, mais aussi de hameaux et de propriétés individuelles éparses dont les autorités ne devraient pas oublier de se préoccuper.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 21h05.

Edgar CARDOSO INACIO
Président du Conseil

Caroline RADICE
Secrétaire du Bureau

Procès-verbaliste : Martine Gremion Engeler